

LA GAUCHE EST-ELLE ENCORE À GAUCHE ?

La République efface-t-elle les sensibilités politiques de gauche et de droite ?

Bien au contraire elle les attise, dans le sens où chacune d'entre elles trouve son expression dans le cadre républicain. Si la gauche se conjugue bien avec la nature d'une République sociale laïque démocratique et indivisible, la droite se trouve souvent en contradiction avec ces principes. La gauche est encore le meilleur moyen de défendre la République même si l'on constate des dérives certaines de ces principales composantes. La pluralité de la gauche a pu justifier aussi les dérives vers une gauche libérale, dont les atteintes à la laïcité sont

multiples. La gauche est un état d'esprit, une construction intellectuelle et politique qui se marie bien avec les grands principes républicains.

C'est une sensibilité sociale et économique ; les grandes manifestations populaires qu'elle a incitées contre les fermetures d'entreprise, les licenciements massifs en sont l'illustration. Elle s'oppose au libéralisme sauvage, et à la dérégulation. La gauche c'est la fraternité : les grandes lois sociales, les congés payés, la Sécurité sociale, le RMI en témoignent. La gauche c'est également l'humanisme : l'abrogation de la peine de mort en est l'exemple marquant. La gauche c'est l'égalité,

l'égalité des droits, des femmes, de l'enfant et des droits sociaux. La gauche c'est la démocratie par opposition à l'autoritarisme incarné par la droite. La gauche c'est l'unité nationale en opposition aux clans, aux groupes communautaires et racistes, au multiculturalisme. La gauche c'est la laïcité : elle en fait la clef de voûte de l'éducation, menant l'individu à la liberté absolue de conscience. Pour toutes ces raisons le Comité Laïcité République est fier d'affirmer son ancrage à gauche et sa détermination à contribuer au renforcement du pôle républicain. ●

Daniel Bœuf, secrétaire général du CLR

Le **Comité Laïcité République national** et les **Comités Laïcité République régionaux** ont pris position au travers de différentes réunions publiques à :

| | |
|------------------|--|
| Dijon | Marseille |
| Les Lilas | La Ciotat |
| Lille | Mulhouse |
| Dunkerque | Saint-Nazaire |
| Saint-Etienne | Bordeaux |
| Toulouse | Paris, VIII ^e , IX ^e , |
| Montélimar | XV ^e , XVIII ^e |
| Chatelleraut | Bergerac |
| La Rochelle | Nancy |
| Clermont-Ferrand | Saint-Denis. |

Des **Comités Laïcité République locaux** se sont créés à Marseille, Bordeaux, Saintes. Plus d'information sur notre site : www.laicite-republique.org

Comités Locaux (email)
 Comité Laïcité République de l'Aude
clr11@laicite-republique.org
 Comité Laïcité République Vallée de la Dordogne
clr24@laicite-republique.org
 Comité de Bordeaux
clr33@laicite-republique.org
 Comité de l'estuaire de la Loire
clr44@laicite-republique.org
 Comité du Haut-Rhin
clr68@laicite-republique.org
 Comité Laïcité République de Paris
clr75@laicite-republique.org
 Comité Laïcité République Lorraine
clr54@laicite-republique.org
 Comité Laïcité République Var
clr83@laicite-republique.org

<http://www.laicite-republique.org/>

La Charte, les statuts
<http://www.laicite-republique.org/charte.htm>
Laïcité Info
<http://www.laicite-republique.org/lnfo.htm>
Les colloques
<http://www.laicite-republique.org/colloque.htm>
Histoire de la laïcité
<http://www.laicite-republique.org/historique.htm>
La laïcité dans le monde
<http://www.laicite-republique.org/laicitemonde.htm>
La laïcité à travers la presse
<http://www.laicite-republique.org/revuepresse.htm>

- Publication du *Comité Laïcité République*
- BP 145 - 75422 Paris cedex 09
- www.laicite-republique.org
- Directeur de la publication : Patrick Kessel
- Imprimerie spéciale
- Conception et réalisation :
- Digi-France Productions Graphiques
- Commission paritaire en cours
- Prix par numéro : 1 €
- Abonnement (un an) : 10 €

BULLETIN D'ADHÉSION

Après avoir pris connaissance de la déclaration de principes du Comité Laïcité République, je déclare en reconnaître le bien-fondé et m'engage à œuvrer dans l'esprit et vers les buts que cette déclaration de principes évoque. Je demande mon adhésion comme membre du Comité Laïcité République, auprès duquel je devrai remplir mes obligations d'adhérent.

Je joins un chèque de 40 € à l'ordre du CLR.

Fait à le Signature :

Nom..... Prénom

Adresse

Ville Code postal [][][][][]

Profession Tél. domicile Tél. professionnel

A retourner au **Comité Laïcité République - BP 145 - 75422 Paris cedex 09**
www.laicite-republique.org

NOUVELLES MENACES SUR LA LAÏCITÉ

De loi Debré en loi Guermeur et en accords Lang-Cloupet, au fil des ans, la laïcité de l'école, via la question du financement public, avait été affaiblie par les pouvoirs de droite mais aussi, ce qui était tristement nouveau, de gauche. Laïcité nouvelle, laïcité ouverte, droit à la différence portées principalement par des intellectuels aux origines progressistes ont ouvert ces dernières années la voie à de nouvelles régressions. Le droit à la différence, prenant pour eux le pas sur l'égalité des droits et des devoirs, a nécessairement débouché sur la différence des droits. Symboliquement c'est l'affaire dite du voile qui aura marqué la fracture, le pouvoir de l'époque préférant se débarrasser du dossier sur le Conseil d'Etat plutôt que de le trancher.

(suite page 2)

SOMMAIRE

| | |
|--|---|
| • Edito | 1 |
| • Nouvelles menaces sur la laïcité | 1 |
| • Appel des laïques au soutien de la candidature de J.P. Chevènement | 2 |
| • Pour la France républicaine, laïque et progressive | 3 |
| • Interrogé sur la laïcité, J.-P. Chevènement répond | 3 |
| • Avec Chevènement : républicains, de gauche, laïques et fiers de l'être | 4 |
| • Brèves | 4 |
| • La laïcité, clef de voûte de la République | 5 |
| • L'idéal laïque et sa condition : la loi de séparation | 5 |
| • Europe : quel avenir pour la laïcité ? | 6 |
| • Pour une République laïque et éclairée | 7 |
| • A lire | 7 |
| • La gauche est-elle encore à gauche ? | 8 |
| • Comité Laïcité République : activités | 8 |
| • Bulletin d'adhésion | 8 |

Comité Laïcité République

Président fondateur : Claude Nicolet

Président d'honneur : Henri Caillaud

Président : Patrick Kessel

ÉDITO *par Patrick Kessel*

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT : APPEL DES LAÏQUES À SOUTENIR SA CANDIDATURE

L'heure est venue de redonner une chance à la République et pour cela de rendre un contenu concret à ses principes fondateurs, en premier lieu la laïcité et l'égalité fortement menacées. Il en va ni plus ni moins de l'idée qu'on se fait du citoyen, de la place de l'homme dans la société. Là réside le principal enjeu de la prochaine élection présidentielle. C'est pourquoi d'éminents défenseurs de la Laïcité, dont ce numéro de Laïcité Info publie des noms, ont décidé avec le Comité Laïcité République, de lancer un appel à soutenir la candidature de Jean-Pierre Chevènement, seul à s'engager clairement en ce sens.

Au fil des ans, droite et gauche ont tristement apporté leur contribution au dépérissement de la laïcité et aux régressions de l'égalité des droits et des devoirs entre toutes les citoyennes et tous les citoyens quelles que soient leurs origines, leur couleur, leurs appartenances culturelles ou religieuses. Des compromis sur l'école et ses financements, on en est arrivé aux compromissions avec le libéralisme et le communautarisme. Il est plus tard que nous ne le pensons : l'argent-roi s'est insinué partout et pénètre désormais l'école publique. Après « l'affaire du voile » qui aura servi de cheval de Troie aux différentielismes, les communautarismes religieux revendiquent désormais à visage découvert une reconnaissance officielle et la renégociation de la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat. Même les récentes élections des représentants étudiants aux œuvres universitaires ont été marquées par la montée du vote communautaire et religieux.

S'il n'est pas mis un terme à cette dérive, que restera-t-il bientôt de la citoyenneté et de la République elle-même ?

Le monde évolue et il convient à tout moment de penser librement le mouvement de l'histoire, la dialectique du vieux et du

neuf. Mais il n'est aucune raison d'abandonner l'éthique républicaine comme nous y invitent les discours qui veulent faire prendre pour moderne ce qui n'est que retour en force des pires archaïsmes. La laïcité, « épine dorsale de la conscience républicaine » selon l'expression de Claude Nicolet, constitue la pierre de voûte qui tient l'édifice républicain. C'est elle qui fait d'une Démocratie une République de citoyens libres mais en même temps égaux en droits et en devoirs. C'est elle, parce qu'universaliste, qui permet de lutter concrètement contre toutes les formes de racisme, de sexisme, qui donne sens à l'idée de fraternité. Elle se révèle d'autant plus indispensable quand l'explosion des communautarismes menace non seulement l'unité de la République et de la Nation mais aussi la paix civile. Qu'on songe un instant au péril pour la démocratie de voir des communautarismes projeter en France le conflit du Proche-Orient. Qu'on songe à ce qui demeurerait de la citoyenneté dans une France constituée de Régions aux lois différentes, de communautés aux droits particuliers.

L'évidence des périls démontre s'il en est besoin la modernité d'une laïcité à vocation universelle. L'actualité internationale quotidiennement nous conforte dans cette idée. Qu'on songe à la condition des femmes sous le règne des Talibans, à celles qui risquent d'être lapidées pour adultère au Nigéria, aux homosexuels décapités en Arabie saoudite, aux massacres au Cachemire, aux assassinats autour du statut de Jérusalem, aux peuples oubliés par les médias et victimes de tant d'autres obscurantismes qui nient le droit aux femmes et aux hommes à penser et à vivre librement. Plutôt que d'affaiblir la laïcité qui permet de vivre ensemble, ne serait-il pas temps que la France prenne l'initiative diplomatique

(suite page 2)

(Suite de la page 1)

de la faire reconnaître dans les enceintes internationales - et d'abord en Europe - comme une condition d'adhésion au même titre que les Droits de l'homme, par ailleurs à géométrie variable selon les intérêts ?

Ce n'est pas la voie retenue ces dernières années par nos dirigeants. Et il y a fort à craindre pour l'avenir immédiat si la République se trouve contrainte d'abandonner davantage encore sa spécificité dans une Europe de l'argent, des Régions et des communautés dont la Charte européenne des langues régionales et minoritaires et la Charte des droits fondamentaux nous donnent un inquiétant avant-goût. Une étape cette fois décisive pourrait être franchie demain avec une Constitution euro-

péenne qui se substituerait à celle de la République et permettrait de contourner la laïcité, ce à quoi s'emploient les lobbies communautaristes et confessionnels.

D'ores et déjà, que reste-t-il de l'égalité des chances, des droits et des devoirs, de la solidarité sacrifiées au libéralisme économique et qu'illustre l'explosion des inégalités sociales, qu'il s'agisse de scolarité, de logement, de santé, de sécurité - demain des retraites ? - et du fossé qui se creuse sans cesse entre les revenus du travail et ceux du capital ?

La liberté, l'égalité, la solidarité, la laïcité sont une chance pour la France. Leur défense constitue l'enjeu majeur de la future élection présidentielle. Ce combat devrait être celui de tous les républicains, plus en-

core de ceux pour qui, de Jaurès à Mendès, la Gauche porte la tradition républicaine et laïque. Car le clivage entre gauche et droite conserve son sens, même s'il ne trouve pas aujourd'hui à s'incarner dans le choix entre les deux candidats favoris des médias. A défaut, les repères historiques de la gauche et de la droite s'effaceront définitivement. A terme, c'est la démocratie elle-même qui s'en trouverait mise à mal.

Un seul candidat pose ces questions et s'engage à promouvoir l'égalité et la laïcité. Un seul veut offrir un contenu réel à une République dont il ne cesse de réaffirmer - prenant la mesure du sens de chacun de ces mots - qu'elle ne peut être que démocratique, sociale, laïque, une et indivisible : c'est Jean-Pierre Chevènement. ●

(Suite de la page 1)

NOUVELLES MENACES SUR LA LAÏCITÉ

Le mouvement désormais s'accélère. En quelques mois, de nouvelles brèches se sont ouvertes : autorisation de fait du port des signes religieux à l'école, introduction d'un CAPES des religions, organisation dans la capitale d'états généraux des rythmes scolaires avec les représentants des confessions religieuses, transformation de l'école lieu de diffusion des savoirs en « lieu de vie », désormais ouvert à l'argent et aux entreprises privées. Plutôt que de conforter le principe d'égalité de tous les enfants scolarisés, quelles que soient leurs origines, partout sur le territoire national, voilà que contrairement à l'article 2 de la Constitution qui prévoit que « la République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte », on prête une oreille plus qu'attentive aux revendications des communautés religieuses de renégocier la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat.

Ainsi en témoigne la mise en place d'une « structure permanente » en vue de procéder à l'examen des problèmes posés par les relations entre l'Eglise catholique et l'Etat. On constatera, non sans étonnement, que la délégation des évêques de France reçus à cette fin à Maignon était présidée par le Nonce apostolique, l'ambassadeur du Vatican ! Le tout dans un quasi-mutisme politico-médiatique. Que n'aurait-on pourtant entendu si une délégation musulmane avait été menée par l'ambassadeur d'Arabie saoudite ! Bien légitimement, la Fédération protestante, à son tour, a demandé qu'une telle structure soit mise en place avec tous les autres cultes et que soit renégociée la loi de séparation des Eglises et de l'Etat ! Le grand rabbin de France avait de son côté à plusieurs reprises

mis en question la laïcité à l'école. Ces menaces ne concernent pas que l'école. Les récentes élections des représentants étudiants aux œuvres universitaires ont enregistré une poussée du vote communautaire et religieux dont s'inquiètent les syndicats de gauche comme de droite car risquant « de mettre à mal le principe de laïcité ». En témoigne aussi la façon dont la mise en place d'une Europe des Régions affaiblit l'Etat, la loi égale pour tous, les valeurs de la République. Il en va ainsi de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires (qui officialise les différentismes), l'abandon de l'unité de la République en Corse ou à Mayotte, la ratification de la Charte européenne des droits fondamentaux (qui omet toute référence à la laïcité), l'inté-

gration des écoles Diwan (où le breton est langue obligatoire) à l'éducation. Il faudrait être aveugle pour ne pas discerner derrière l'accumulation de manquements et les nouvelles menaces la volonté d'un alignement sur une conception libérale et communautariste de la société. L'Europe est souvent avancée comme prétexte. Raison supplémentaire pour dire notre refus de cette Europe de l'argent, des régions et des communautés, qui n'a rien de commun avec une Europe qui porterait la citoyenneté, la liberté, l'égalité et la laïcité. C'est pourquoi la défense de la République et partant de la Nation, constitue aujourd'hui une ardente nécessité pour défendre nos valeurs. ●

Patrick Kessel

Appel des laïques au soutien de la candidature de Jean-Pierre Chevènement

René Andrau, agrégé de lettres, écrivain
 Edouard Boeglin, écrivain, journaliste
 Daniel Bœuf, secrétaire général du CLR
 Henri Caillavet, ancien ministre, président d'honneur du CLR, membre honoraire du Parlement, membre du Comité consultatif d'éthique.
 Claude Caudal, géomètre expert
 Charles Coutel, professeur de philosophie
 Jacqueline Durando, professeur de lettres
 Antoine Ettori, ingénieur, militant associatif laïque
 Roger Fabre, professeur en oncologie
 Martine Fournier, psychiatre des hôpitaux
 Paul Gourdot, historien
 Fabrice Guillaumie, professeur de philosophie
 Anne-Sophie Jacouty, étudiante
 Jean Jouanno, retraité
 Patrick Kessel, président du CLR
 Jean-Marie Matisson, conseil en informatique
 Daniel Morfouace, professeur de philosophie
 Claude Nicolet, professeur émérite à la Sorbonne, membre de l'institut, président d'honneur du CLR
 Henri Pena Ruiz, philosophe
 Etienne Pion, responsable d'un mouvement laïque européen
 Danièle Sallenave, écrivain
 Guy Suzini, chirurgien dentiste, maître de conférences des universités
 Jean-Louis Yonnet, directeur d'hôpital

« POUR LA FRANCE RÉPUBLICAINE LAÏQUE ET PROGRESSIVE »

par Henri Caillavet, président d'honneur du CLR

J'ai eu l'honneur d'être l'un des ministres de Pierre Mendès France, lequel était un homme intransigeant, lucide, humaniste et décolonisateur. Parce qu'il était patriote, il ne rejetait pas les valeurs du passé, de notre histoire culturelle. Or, je retrouve à ce plan beaucoup de ces qualités chez Jean-Pierre Chevènement. C'est pourquoi je le soutiens dans sa courageuse démarche politique. A l'évidence, je respecte la plupart de ses choix. Avant tout, il est un citoyen c'est-à-dire un homme de responsabilités qui, éloignés des structures paralysantes des partis, reste à l'écoute des hommes simples ou puissants. Ayant occupé de nombreux postes ministériels essentiels, mieux que la plupart des candidats, il peut faire appel à son expérience. Jean-Pierre Chevènement n'est pas un dogmatique. Il n'est l'otage d'aucun système. Il est un homme souvent capable de donner une démission du gouvernement lorsqu'il juge que, malgré ses recommandations et ses efforts, la réalité est ignorée, bafouée et l'espérance confisquée.

Je lui donne raison quand il refuse à la Corse un statut dérogatoire qui ne serait pas la conclusion d'un processus démocratique développé dans un climat de paix ou lorsqu'il propose la mise en œuvre d'une première sanction dès la première faute commise.

L'impunité est la mère de nos maux actuels ! Je lui donne également raison quand il soutient l'Europe des Nations. C'est en marchant au pas des bœufs que nous éviterons sa mise en tutelle sinon en coupe réglée des oligarchies, des trusts, des banques et des eurocrates, sans même rappeler que l'inéluctable mondialisation économique exige d'urgence une régulation vigilante et soutenue, à défaut de quoi les forts écraseront les faibles.

Mais encore, et peut-être surtout, je fais confiance à Jean-Pierre Chevènement pour défendre notre idéal de laïcité. Je le sais rationnaliste, c'est-à-dire incapable de céder une parcelle d'autorité aux intégrismes, aux archaïsmes déséchants et aux sectes.

Certes, la religion, la foi sont hautement respectables à condition

qu'elles restent dans le domaine privé. En cela, la loi de séparation des églises et de l'Etat ne saurait désormais subir aucune exception. Avec Jean-Pierre Chevènement, je considère que la laïcité s'ouvre naturellement sur une vision moderne et globale de la réalité sociale et individuelle, en sorte que celle-ci n'aboutisse jamais au communautarisme. Comme la solidarité ne saurait supporter nulle atteinte, la laïcité se confond avec le « souverain bien ». Pour un laïque, en effet l'homme doit rester le façonnier de son destin parce que le droit sans le devoir ne serait qu'un privilège. Un laïque ne jette pas d'anathème. Il ne confisque pas les croyances. Tout simplement, il entend sauvegarder la dignité de chacun et la liberté du choix de ses engagements. J'ajouterai que si pour un laïque les pluralismes religieux doivent être protégés, pour autant la laïcité reste également une exigence de progrès, de justice et de solidarité. En conclusion, je forme un souhait pour la France républicaine laïque et progressive, celui du succès de Jean-Pierre Chevènement. ●

INTERROGÉ SUR LA LAÏCITÉ, JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT RÉPOND

Le Mouvement Europe et Laïcité et le Grand Orient de France ont chacun envoyé aux candidats républicains à la présidence de la République un questionnaire. Jean-Pierre Chevènement a été amené à renouveler son engagement en faveur de la laïcité et de ses valeurs, tout en approfondissant les motivations de ce choix fondateur de sa pensée, de son projet et de son action. « *La laïcité*, déclare le candidat du Pôle républicain, doit

être présentée comme la condition de l'égalité et de la liberté, mais aussi de la possibilité d'un espace commun à tous, sans marquage confessionnel ou idéologique ». Parce qu'elle est aussi et avant tout « *la garantie de la liberté de conscience* », la laïcité trouve son espace privilégié à l'Ecole, « *lieu d'émancipation* » qui forme le futur citoyen et « *refuse d'enfermer les jeunes dans des "différences" que le communautarisme voudrait*

figer ». Bien plus encore : pour Jean-Pierre Chevènement, « *l'obligation de laïcité* » doit de même « *s'appliquer à tous les services publics* ».

Enfin, Jean-Pierre Chevènement s'engage à « *veiller à l'ouverture des débats sur les questions de société sur le droit à mourir dans la dignité, et la liberté de la recherche fondamentale dans le domaine de la biologie et de la génétique* ». ●

AVEC CHEVÈNEMENT : RÉPUBLICAINS, DE GAUCHE, LAÏQUES ET FIERS DE L'ÊTRE

par Henri Caillavet, ancien ministre. Michel Dary, député européen radical.
Patrick Kessel, président du Comité Laïcité République. Anicet Le Pors, ancien ministre.
Danièle Sallenave, écrivain. Karim Zeribi, président d'Agir pour la citoyenneté

UN APPEL AU RASSEMBLEMENT

« AUTOUR DE VALEURS FONDAMENTALES MAIS MENACÉES »

Appel paru dans Libération du 11 février 2002.

Non, la liberté n'est pas le libéralisme. L'égalité n'est pas l'équité. La fraternité n'est pas la charité et la laïcité n'est pas le communautarisme. Un mouvement en profondeur se dessine dans le pays : il porte Jean-Pierre Chevènement, candidat à la présidence de la République. Ce premier succès corroboré par les sondages s'explique par les qualités de l'homme, son sens de la chose publique, sa capacité d'engagement et la fidélité à des valeurs, notamment celles de la République. Pour nous, citoyens de gauche, cette filiation est essentielle. La tentation qu'exprime le pays face au « phénomène Chevènement » s'explique aussi par sa capacité à rassembler largement autour de valeurs fondamentales mais menacées. C'est le Pôle républicain qui, des gaullistes à des communistes en passant par des libéraux, des radicaux, des socialistes, des écologistes, voire même des trotskistes, rassemble des femmes et des hommes aux origines diverses qui se retrouvent pour défendre et promouvoir selon l'expression de Jean-Pierre Chevènement « une République démocratique, sociale et laïque ».

Les mots ouverts ne sont pas neutres. Ils définissent un projet de société appelé à concrétiser une philosophie, une certaine idée de l'homme. Une idée propre aux philosophes des Lumières, toujours inachevée, moderne : « *Toutes les femmes et tous les hommes naissent et demeurent libres et étonnamment égaux en droits.* » Autant dire que la citoyenneté n'a pas de couleur de peau, de communauté, de confession, de classe sociale. Elle est universelle, conférant à chacune et à chacun l'égalité des droits et des devoirs. En un mot, la République laïque recouvre tous les hommes d'une tunique de dignité. Ensemble, différents et égaux, les citoyens constituent donc la nation. Marianne est leur symbole. C'est là le parti pris républicain. De même, la République donne-t-elle un contenu

concret à l'égalité par le contrat social et à la solidarité par la protection sociale. Elle garantit à chacun la liberté de conscience par la laïcité.

Ces acquis sont l'expression, le fruit de combats politiques, sociaux et philosophiques dans la filiation desquels nous nous situons. Hélas, triste bilan, il faut bien constater que les majorités successives, de droite comme de gauche, ont concouru à vider ces principes de leur contenu. Comment parler d'égalité quand de tous côtés avance la déferlante de l'inégalité des chances et de l'instruction, l'inégalité dans le domaine de la santé, du logement et de la sécurité, et inégalité en droits avec les menaces d'adaptation de la loi aux particularismes régionaux. Non, la liberté n'est pas le libéralisme. L'égalité n'est pas l'équité. La fraternité n'est pas la charité et la laïcité n'est pas le communautarisme.

C'est parce que ces valeurs simples sont violées par la mondialisation sauvage, l'infiltration de l'argent-roi dans toutes les sphères de la société, la déstructuration de l'Etat et du service public, de l'école publique, l'affaiblissement du droit du travail, le différentialisme communautariste, que nous,

citoyens de gauche, sommes impliqués dans ce Pôle républicain. Nous y retrouvons des citoyens d'autres origines politiques qui néanmoins se reconnaissent dans cette définition de la République, précisée clairement par Jean-Pierre Chevènement dans les dix orientations de son discours de Vincennes. Là réside ce qui nous unit, ce pourquoi nous nous sommes engagés, la matrice de notre engagement commun. Comme l'a déclaré Jean-Pierre Chevènement, rien ne peut nous amener à transiger sur ces principes d'égalité, de liberté de conscience, de laïcité, de progrès et de justice sociale. Fidèles à nos engagements à gauche, au demeurant différents les uns des autres, notre engagement aux côtés de Jean-Pierre Chevènement s'inscrit dans une filiation naturelle de la Révolution française, de la Commune, de la Résistance, de Jaurès à Mendès France, du Front populaire à l'espérance de mai 1981. Sur ces bases claires, ce projet ambitieux, tolérant, moderne, nous appelons à nous rejoindre celles et ceux qui, fidèles à ces mêmes valeurs, se situent dans la gauche républicaine et laïque et sont fiers de l'être. ●

BRÈVES

« Amen » : le cas Pie XII

La polémique autour de l'affiche du dernier film de Costa-Gavras dissimule des débats bien moins avouables. Jean-Paul II envisage en effet depuis quelque temps, sur pression de l'Opus Dei, une béatification de Pie XII. Par ailleurs, le Vatican continue de refuser l'accès aux archives excédant l'année 1939.

Les homosexuels égyptiens persécutés

Vingt-trois homosexuels égyptiens, préalablement arrêtés, ont été condamnés à des peines de un à cinq ans de travaux forcés. Depuis ce procès retentissant, les homosexuels égyptiens vivent dans la peur, beaucoup ne voyant d'issue que dans la fuite à l'étranger. Invoquant la prévention de la criminalité, le gouvernement ne parvient finalement qu'à un renforcement du communautarisme que son action projetait de combattre, tout en attendant gravement aux Droits de l'Homme.

L'Inde s'embrase pour ses religions

Près de six cent morts en quelques jours début mars : tel est le bilan provisoire du contentieux opposant hindous et musulmans depuis l'indépendance de l'Inde en 1947. Chaque nouveau massacre radicalise un peu plus les deux communautés, comme le projet de construction d'un temple à Ayaodha sur les ruines d'une mosquée rasée en 1992 au prix de 3 000 morts. L'intervention de l'armée a mis un terme à ce déchaînement de violence, mais l'apaisement risque de n'être que provisoire, la construction du temple ayant été maintenue par le Conseil hindou mondial, une organisation extrémiste.

« LA LAÏCITÉ, CLEF DE VOÛTE DE LA RÉPUBLIQUE »

par Claude Nicolet, président fondateur du CLR

La laïcité est, historiquement, juridiquement, et désormais constitutionnellement, une qualification consubstantielle à notre République. Elle permet de régler dans les principes, et définitivement selon moi, les rapports entre les religions établies et l'Etat. Mais aussi, plus largement, de permettre à chacun, homme et citoyen, de vivre et d'exprimer, s'il le veut, ses choix existentiels, métaphysiques, idéologiques, religieux, à titre individuel ou collectif, dans le respect de la liberté des autres, et dans l'obéissance à la loi. Dans cette intention, elle opère, en théorie comme en pratique, une série de distinctions précises, et de séparations rigoureuses dans des domaines qui encadrent et conditionnent la vie collective: public et privé, « temporel » et « spirituel », commun à tous, et particulier à quelques uns. Garanties par la loi, ces séparations sont le prix indispensable à payer pour assurer ces deux colonnes de la République, la liberté et l'égalité.

Toutes ces notions et ces pratiques se jouent principalement, bien sûr, dans le lieu privilégié où devraient se former le coeur et la raison des citoyens : l'école. Mais il ne faut pas limiter l'en-

jeu de la laïcité aux institutions de l'enseignement, tant privé que public, bien que s'y joue le plus important : l'esprit et le coeur de la jeunesse, donc la matrice du futur. Clé de voûte de la République, la laïcité, à elle seule, n'en épuise pas toute l'architecture. La République se joue aussi dans l'économie, dans le social, dans le juridique et culmine dans le politique.

Il faut bien comprendre qu'elle a un rôle à jouer, et fondamental, dans toutes ces dimensions de la vie collective, pour autoriser la transmutation essentielle qui fera de toute la société, livrée aux néfastes tendances de la « loi de nature », aux égoïsmes du marché et aux appétits de puissance et d'argent, une véritable République. Car la laïcité n'est pas seulement une transaction, un compromis, une arène de neutralité où la République se permettrait seulement le coup de sifflet de l'arbitre. Ce serait là une vision tristement réductrice, qui ne saurait guère susciter l'adhésion intime des citoyens. La laïcité est, en réalité, tout autre chose: une volonté de penser librement, au prix d'une ascèse quotidienne, d'un véritable « exercice spirituel » de soi sur soi.

Ainsi entendue, son application s'étend à la plupart des cercles de la vie collective de la République. A toutes les idéologies, d'abord (et non seulement aux religions) ; à la morale, bien sûr ; à l'économie et à ses théories souvent arrogantes et à ses pratiques brutales ou hypocrites. Au droit et à ses sophismes, à la justice et à ses tartufferies ; aux discours convenus de la langue de bois politique, comme aux tentations de la courtisanerie, de la mode ou du succès. Voilà qui devrait être comme l'épine dorsale d'une conscience républicaine que l'école, mais en fait que toutes les institutions de l'Etat et de la nation, devraient tendre à réformer.

Dans le tohu-bohu de la campagne présidentielle, j'ai entendu l'oreille, je n'entends qu'une voix qui rappelle ces principes ; celle d'un homme qui a montré qu'il les préférerait aux tentations du pouvoir et qui a su dire que la mission de l'Ecole était d'abord la transmission du savoir. C'est la voix de Jean-Pierre Chevènement. ●

Claude Nicolet est l'auteur de : *L'idée républicaine en France. Essai d'histoire critique*. Paris, Gallimard (2^e édition, 1984). *Histoire, Nation, République*. Paris, Odile Jacob, 2000.

L'IDÉAL LAÏQUE ET SA CONDITION : LA LOI DE SÉPARATION

par Henri Pena Ruiz

La laïcité, il faut le rappeler, ce n'est pas seulement la liberté de conscience; c'est aussi l'égalité de principe des athées et des croyants, et le souci de préserver l'espace public de toute mise en tutelle confessionnelle ou idéologique. C'est donc le souci de ne promouvoir, par la loi commune, que ce qui est d'intérêt commun à tous. Ce qui exclut tout privilège en faveur des tenants de la religion ou à l'inverse au profit des athées de conviction.

La préservation d'une sphère publique dégagée de toute emprise confessionnelle a pour but de valoriser ce qui peut unir tous les hommes, sans exception. Elle a également pour effet de protéger la sphère privée de toute ingérence illégitime, comme de toute stigmatisation. Nul ne doit être mieux considéré par la puissance publique parce qu'il est croyant, ou parce qu'il est athée. La liberté de choix des éthiques de vie, dans le respect du droit commun, exclut tout régime de cultes reconnus, qui reviendrait à favoriser l'option religieuse.

La morale et les solidarités civiques ne requièrent aucun privilège accordé aux confessions. La connaissance éclairée du

patrimoine culturel de l'humanité ne requiert pas non plus que soit portée une attention préférentielle au fait religieux. Les pensées du sens de la vie sont aussi bien assumées par les humanismes rationalistes que par les croyances religieuses, et les univers symboliques débordent de beaucoup la seule emprise des monothéismes en vigueur : les mythologies et la culture classique délaissées sous prétexte de modernité ou d'adaptation ont un rôle formateur tant de la sensibilité que de la capacité de comprendre ce qu'est une croyance.

La laïcité est un véritable idéal positif, porteur de valeurs irréductibles à une simple position à l'égard du religieux, et il serait dommageable à la République de l'oublier. Elle correspond à un souci d'universalité bien comprise. Celle-ci n'interdit pas l'expression des différences, mais refuse de consacrer des droits différents. Faire de la croyance religieuse ou de la conviction athée une affaire juridiquement privée, ce n'est pas méconnaître leur dimension sociale, puisque celle-ci peut s'organiser dans les associations de droit privé. Doit être reconnu comme public seule-

ment ce qui est commun à tous, et non ce qui unit certains hommes dans un credo commun. Bien des croyants soucieux d'une libre spiritualité s'étonnent d'ailleurs que certaines autorités religieuses revendiquent des emprises publiques, voire des soutiens matériels, alors qu'elles ne cessent d'exalter la valeur d'une spiritualité libre et désintéressée. Se soucient-elles alors du ciel, ou de la terre ?

En des temps de particularismes crispés et de dérives communautaristes, le mérite de l'idéal laïque est d'éviter tout enfermement dans la différence, en rappelant que l'humanité est une, et que ce constat prend forme dans les valeurs de justice et de solidarité. La laïcité n'est donc pas une option spirituelle parmi d'autres, ni une nouvelle religion séculière, mais une véritable condition de possibilité de la concorde civique et républicaine, incompatible avec tout privilège accordé à une option spirituelle. L'idée d'un monde commun à tous les hommes par-delà leurs différences lui est essentielle.

La séparation de Marianne et des dieux est à cet égard une garantie juridique

(suite page 6)

EUROPE : QUEL AVENIR POUR LA LAÏCITÉ ?

« L'Europe sera chrétienne ou ne sera pas ! » s'est un jour exclamé Jean-Paul II. Et l'ancien président italien, Francesco Cossiga, d'exprimer à Valéry Giscard d'Estaing fraîchement investi à la Commission pour la réforme constitutionnelle de l'Union Européenne, sa « crainte que le fort ancrage dans les racines éthico-religieuses de la chrétienté européenne et occidentale » ne soit négligé dans la construction européenne, au profit d'un « consumérisme hédoniste et d'une laïcisation mercantile ». Silvio Berlusconi affirmant quant à lui que l'Europe serait « évidemment une construction laïque », mais que « la vraie laïcité reconnaît la tradition chrétienne dans la vie de la société, le rôle éminent des Eglises »...

Au-delà des déclarations préoccupantes de ces derniers mois se posent, et depuis bien plus longtemps, de véritables problèmes relevant de la nature même de l'Europe telle qu'on la propose aux peuples, - constitution commune scrupuleusement suivie par l'Eglise - et la conception de chartes instaurant de « nouveaux droits », de la participation toujours plus fréquente d'autorités religieuses, à la consécration de la « gouvernance », semble plus que jamais mettre en danger la laïcité et

bien au-delà, les valeurs universelles des Droits de l'Homme.

Charte des droits fondamentaux, Charte des langues régionales et minoritaires : la laïcité est-elle donc si peu moderne que l'Union Européenne doive ainsi s'appliquer à rejeter ses principes ? Pourtant, dans de nombreux pays européens, le système de reconnaissance officielle des confessions apparaît toujours plus inadapté avec le développement des aspirations et des expressions religieuses. Et un pays comme la Hollande, quoique dénonçant le « jacobinisme français », d'interdire le port du foulard islamique... Quelle autre réponse apporter en effet aux problématiques nouvelles de nos sociétés ouvertes, si ce n'est la laïcité, mode de vivre ensemble préservant l'unité nationale par un principe de neutralité et de séparations, tout en assurant le respect de la pluralité ?

Mais les actuelles instances européennes - pour la plupart non élues -, confondant liberté et libéralité, égalité et équité, s'apprêtent à brader ces principes d'universalisme pour proposer, dans une inquiétante vague de régionalisme, des schémas d'organisation sociale appuyée sur la langue, l'ethnie, la « culture » et valorisant les « racines » à l'opposé des modes de fonctionnement poli-

tiques. La porte est désormais ouverte à une société morcelée, dépolitisée, et réduite à un seul rapport de force entre communautés, sous le regard impuissant d'un Etat et d'une loi affaiblis. Avec l'invention des « droits culturels » justiciables si la personne se sent bafouée dans sa pensée ou ses convictions, mort au citoyen et place à l'individu ! Tout est désormais possible. Même les pires régressions. Y compris le délit de blasphème, ayant amené la Cour Européenne de Justice à interdire en Autriche un film jugé « blasphématoire » par les catholiques majoritaires dans le Tyrol... afin de garantir la « paix religieuse ». Quand Jean-Paul II et la Commission des Episcopats de la Communauté européenne ne lutte pas pour imposer l'héritage « religieux » dans le préambule de la future constitution commune. Comment la France peut-elle donc « oublier son caractère chrétien », se demande Francesco Cossiga ? Simplement parce qu'elle s'engage pour l'égalité, la fraternité et la tolérance dans l'universalisme. Non dans le culte des différences. L'Europe a plus que jamais besoin de la modernité de ces principes réalistes et ambitieux. ●

Anne Sophie Jacouty

(Suite de la page 5)

contre toute confusion des genres. La loi du 9 décembre 1905 fut d'ailleurs une double libération : pour les religions, débarrassées du contrôle étatique et restituées à leur statut d'options spirituelles facultatives, c'est-à-dire libres ; pour l'Etat républicain, enfin affranchi de toute tutelle confessionnelle, et apte ainsi à remplir la vocation universelle qui est la raison d'être des institutions communes à tous.

Cette saine séparation, le poète croyant Victor Hugo l'avait anticipée en des termes d'une saisissante actualité : « *L'Eglise maîtresse chez elle, et l'Etat maître chez lui.* » Les multiples entorses faites à cette séparation par un Etat qui courbe l'échine devant le lobbie religieux ne sauraient être consacrées par une sorte de restauration rampante d'emprises publiques pour les religions. A cet égard, la lancinante mise en cause de l'indépendance de la sphère privée par des religieux a de quoi inquiéter. De même que leur volonté d'être reconnus comme des interlocuteurs privilégiés de la puissance publique, au mépris du principe démocratique selon lequel seuls les citoyens, par leur suffrage, peuvent concourir à l'élaboration des décisions politiques.

La laïcité n'est pas antireligieuse. Mais des religions qui revendiquent des privilèges publics ne sont plus de simples démarches spirituelles. Elles enveloppent un projet de domination politique plus ou moins avoué. Une telle domination tente bien sûr de se déguiser en « *fidélité à une culture* ». Elle s'efforce de se donner comme garantie de cohésion sociale et de civilisation, et réécrit l'histoire en s'attribuant les valeurs de l'humanisme et des droits de l'homme qui furent pourtant conquises contre elle, souvent dans le sang et les larmes. Ceux qui affranchissent sans état d'âme Jésus Christ de Torquemada sont moins généreux avec les idéaux profanes, et avec l'idéal de concorde promu par la laïcité, qu'ils s'obstinent à réduire à une posture réactive. Certains dignitaires religieux veulent voir dans le rationalisme des Lumières la source de tous nos maux, alors qu'ils semblent fermer les yeux sur le livre noir du cléricalisme. Il est temps d'en finir avec ces polémiques antilaïques, et de se demander qui véritablement veut l'égalité de tous, dès lors que partout où les religions jouissent de privilèges officiels, elles ne s'en dessaisissent pas spontanément pour faire advenir l'égalité qu'elles pré-

tendent pourtant appeler de leurs vœux. Un constat s'impose : les tenants des confessions sont favorables à la laïcité quand ils sont dominés, hostiles quand ils sont dominants. Ainsi des protestants en France en 1905 ; fervents partisans de la loi de séparation, et des protestants aujourd'hui en Amérique, souvent hostiles à une laïcité qu'ils ne comprennent d'ailleurs pas, comme le montrent les critiques de certains intellectuels américains (Samuel Huntington, Michael Waltzer, Francis Fukuyama, etc.). Bref, la laïcité est toujours du côté des hommes persécutés ou simplement stigmatisés en raison de leur option spirituelle : c'est pourquoi le docteur Shaikh au Pakistan, et l'écrivain Taslima Nasreen l'ont bien compris pour ce qu'il est : un idéal d'émancipation.

A nous, en France, d'assumer nos responsabilités à l'égard des peuples qui vivent encore la laïcité comme une aspiration. A nous, républicains soucieux de justice sociale et d'égalité des droits, non seulement de la préserver contre tous ceux qui veulent la détruire sous prétexte de la rénover, mais aussi de la promouvoir.

Henri Pena Ruiz est l'auteur de *Dieu et Marianne. Philosophie de la laïcité* (PUF).

« POUR UNE RÉPUBLIQUE LAIQUE ET ÉCLAIRÉE »

par Charles Coutel

Professeur de philosophie et défenseur de l'idéal républicain et laïque, je vais voter Jean-Pierre Chevènement. Homme de la Nation, il est aussi l'homme de la Raison et veut assumer l'héritage des Lumières.

Cinq raisons majeures justifient mon choix :

1. Jean-Pierre Chevènement entend rompre avec la dictature actuelle de la « pensée unique » qui s'impose à travers les médias, au détriment du débat public et de la souveraineté des citoyens. Redonner la parole aux citoyens pour faire revivre la République, tel est le mot d'ordre civique mobilisateur. Je retrouve ici la fonction critique de la philosophie. Cet ami de la République pourrait faire sienne la formule de Condorcet :

« Toute société qui n'est pas éclairée par des philosophes est trompée par des charlatans. »

2. Former le citoyen au jugement critique. Telle est l'ambition du programme de refondation républicaine de Jean-Pierre Chevènement. Face à la cacophonie médiatique où tout se vaut et où seul le dernier qui a parlé à raison, ce candidat sait instaurer, au sein de ses partisans mais aussi entre les citoyens, un réel dialogue qui fait sa place à la confrontation, à la contradiction et à la progression.

Ce goût du débat, cet amour de la vérité et du Bien Commun nourrissent l'exigence de tout enseignement philosophique.

3. Jean-Pierre Chevènement est l'ami de l'idéal laïque. La Laïcité est le principe constitutionnel central de la République : elle suppose un espace public que dégage justement la démarche philosophique. Respectueux des croyances dans l'espace privé, l'idéal laïque est le ciment juridique et éthique du Pôle républicain.

C'est pourquoi protégés par cette laïcité, héritée des lumières et de la troisième république, les professeurs de philosophie ont tout à gagner à promouvoir les idéaux républicains.

Leur indépendance vis-à-vis des pouvoirs cléricaux est le fruit de cette tradition laïque.

4. Jean-Pierre Chevènement entend réinstaurer le citoyen et l'égalité devant la loi.

La tradition philosophique au cœur de la Cité. Ce candidat en refondant l'idée même d'instruction publique en réinstaurant le présupposé central : mettre

notre raison critique au service du Bien Commun.

Cette volonté de refondation de la citoyenneté n'a rien de rétrograde ; elle est tournée vers l'avenir. Redonner à la culture civique droit de cité, telle me semble l'aspiration fondamentale de ce candidat à l'élection présidentielle.

Là encore, écoutons Condorcet : « Il faut qu'en aimant les lois, on sache les juger. »

5. Ami de la République, Jean-Pierre Chevènement valorise l'universel contre les illusions du mondial. Héritier de la

tradition des Lumières, il défend l'universalisme contre l'égoïsme des riches (maquillé en fatalisme mondialiste).

Ce candidat n'oublie pas le Sud ni les laissés pour compte du libéralisme. Or résister au mondialisé au profit des exigences de l'universel est une posture politique importante pour le professeur de philosophie que je suis.

Toutes ces raisons me poussent à soutenir Jean-Pierre Chevènement contre les résignations et les renoncements. Il mène le bon combat pour que revive une République laïque et éclairée. ●

A lire, par Philippe Foussier

Histoire

Radicalisme et République, les temps héroïques (1869-1914), Gérard Delfau, Baland, 338 p., 21,19 €

Les métamorphoses de Marianne. Imagerie et symbolique républicaines de 1914 à nos jours, Maurice Agulhon, Flammarion, 324 p., 24,20 €

République et franc-maçonnerie, Jean-Michel Reynaud, Bruno Leprince éditeur, 240 p., 19 €

Les patriotes. La gauche républicaine et la nation de 1830 à 1870, Philippe Darrulat, Seuil, 332 p., 23 €

Pour ou contre la Révolution ?, collectif, sous la direction d'Antoine de Baecque, Bayard, 1060 p., 29 €

Valmy, le mythe de la République, Louis Bergès, Privat, 160 p., 12,95 €

Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique, Anne-Marie Thiesse, éd. Maison des sciences de l'homme, 136 p., 15,24 €

Actualité

Le courage de décider, Jean-Pierre Chevènement, Robert Laffont, 210 p., 16 €

Gauche-Droite, Les jeux brouillés, Marc Riglet-Chevanche, éd. des Syrtes, 94 p., 10 €

Dieu, l'Europe et les politiques, René Andrau, Bruno Leprince éditeur, 176 p., 15 €

La tentation communautaire, Joseph Macé-Scaron, Plon, 140 p., 13,60 €

La démocratie providentielle. Essai sur l'égalité contemporaine, Dominique Schnapper, Gallimard, 334 p., 19,90 €

La nouvelle judéophobie, Pierre-André Taguieff, Mille et une nuits-Fondation du 2 mars, 240 p., 12 €

Résister au bougisme, Pierre-André Taguieff, Mille et une nuits-Fondation du 2 mars, 210 p., 12 €

Les élites contre la République, Sciences-Po et l'ENA, Alain Garrigou, La découverte, 242 p., 18 €

Les maîtres censeurs, Elisabeth Lévy, Jean-Claude Lattès, 364 p., 16,15 €

Le gouvernement invisible, Laurent Joffrin, Seuil, 192 p., 16 €

Déclin et renaissance du pouvoir, Michel Guénaire, Gallimard, 220 p., 15 €

La régression démocratique, Alain-Gérard Slama, Perrin-Tempus, 224 p., 7 €

La démocratie post-totalitaire, Jean-Pierre Le Goff, La découverte

Au bazar du vivant, Jacques Testart et Christian Godin, Seuil, Points-virgule, 154 p.

La France aux Français ? Chiche !, Malek Boutih, Mille et une nuits-Fondation du 2 mars, 104 p., 8,99 €

Financements des religions, législation comparée n° 23, Sénat (Tél. 01 42 34 21 21), 60 p., 2,30 €

Le temps des minorités, collectif, Cahiers de la sécurité intérieure, Documentation française, 280 p., 16,77 €

Nationalismes ethniques

La République prend le maquis, Jean-Pierre Chevènement et Robert Colonna d'Istria, Mille et une nuits, 140 p., 8,99 €

Nos amours de la France. République, identités, régions, Danielle Sallenave & Périco Légasse, Textuel, 160 p., 14,48 €

Minorités et régionalismes, Pierre Hillard, éd. F.X. de Guibert, 410 p., 27,45 €

Terrorisme et politique, collectif, Problèmes politiques et sociaux n° 859, Documentation française, 88 p., 7 €

Bye bye la Corse ?, collectif, revue Panoramiques n° 53 (Tél. 02 31 59 15 15), 208 p., 13,70 €